



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-116832>

Département(s) de publication : **17, 24, 33, 40, 47**

Annonce n° **25-116832**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) - Centre en Route de la Navigation Aérienne Sud-Ouest (CRNA-SO)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 12006401900074

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17, 24, 33, 40, 47

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : SNIA_PAI-BOR_MAPA_25-018

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Pôle de Bordeaux - CECILE CAZENAVE-LAVIE

Adresse mail du contact : cecile.cazenave-lavie@aviation-civile.gouv.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 627292128

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** #Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>; #La forme juridique du candidat; #En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire; #Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché; Voir Règlement de Consultation (RC)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** #Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles #Une déclaration appropriée de

banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'article A 243-2 et suivants du code des assurances. Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage. Voir Règlement de Consultation (RC)

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** #La présentation d'une liste des principaux travaux de même nature et d'importance au cours des 5 dernières années, en cours d'exécution ou exécutées, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette liste de travaux sera appuyée par des attestations de bonne conduite délivrées par le destinataire privé ou publique (maître d'ouvrage ou maître d'oeuvre) de l'opération et précisant si les travaux ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Capacités professionnelles : #La preuve de la capacité de l'entreprise, de la société peut être apportée par tous les moyens, notamment par des références attestant de la compétence du candidat à réaliser les travaux pour lesquels il concourt. Ces références seront d'ampleurs similaires, réalisées par les intervenants de l'agence (agence qui réalisera les travaux et non par la société nationale) sur les 5 dernières années, précisant la nature exacte des travaux, le coût de l'opération, le nom du Maître d'Ouvrage, etc.... telles que mentionnées au premier alinéa du paragraphe « Expérience » ci-dessus. #L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de mêmes natures que celles du marché ; #Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; #Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique/informatique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ; #Les certificats de qualifications professionnelles (en rapport avec la mission à exécuter). Voir Règlement de Consultation (RC)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 07/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Création d'un terrain de padel en lieu et place du terrain de tennis au CRNA SO de Mérignac

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Création d'un terrain de padel en lieu et place du terrain de tennis au CRNA SO de Mérignac

Lieu principal d'exécution du marché : 33692 MERIGNAC

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Semi-couverture

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45212200

Lieu d'exécution du lot : MERIGNAC 33692

- **Description du lot :** Terrains

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Il est vivement recommandé à l'entrepreneur de se rendre compte par une visite sur place de la nature, de l'importance des travaux à exécuter, de la disposition des lieux et de toutes sujétions d'exécution que peut comporter l'opération envisagée.

Autres informations complémentaires : L'entreprise devra supporter les sujétions de toutes sortes que l'utilisation des lieux pourrait lui occasionner (interruptions possibles, etc.). Elle déclarera n'avoir aucune objection à faire au dossier et renonce à se prévaloir de lacunes, d'omissions, d'insuffisances dans les qualités ou les quantités prévues pour contester devoir la totalité des travaux nécessaires à la parfaite et complète réalisation de l'ouvrage suivant les règles de l'art, de manière que ledit ouvrage soit à même de remplir pleinement l'usage que le maître d'œuvre est en droit d'en attendre. En tout état de cause, l'entreprise ne saurait se prévaloir postérieurement à la conclusion du marché d'une connaissance insuffisante des lieux.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/10/2025